Décision 19-D-04 du 21 février 2019

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur des services de réservation en ligne des billets d'avion

Posted on: 01 mars 2019 | Secteur(s):

NUMÉRIQUE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Optionizr
Dispositif(s)	Rejet Rejet des mesures conservatoires

Entreprise(s) concernée(s)

Amadeus IT Group

Lire

le texte intégral de la décision 112.78 Ko